

APPEL À JEUNES CHERCHEURS

(MASTER 1 OU 2) 2013-2014

LE RIZE
mémoires, cultures, échanges

Le Rize accueille en résidence
trois jeunes chercheurs
inscrits en Master 1 ou 2
de sciences humaines et sociales
(stages indemnisés de quatre à six mois)

Dépôt des dossiers jusqu'au
15 novembre 2013



vi | eurbanne

MISSION SCIENTIFIQUE DU RIZE

Le Rize est un équipement culturel original doté d'un pôle documentaire (il abrite les archives municipales de Villeurbanne et une médiathèque), d'un pôle d'action culturelle et pédagogique et d'un pôle scientifique. Il a pour ambition de stimuler et de favoriser la recherche, mais aussi et surtout de valoriser ses résultats, notamment par une diffusion auprès des publics sous la forme d'expositions, de manifestations et de publications.

Faisant des enjeux de mémoire qui traversent la société contemporaine l'épicentre de son action culturelle, le Rize souhaite que les principes et les modalités de cette action prennent appui sur une réflexion scientifique et éthique qui lui donne sens. Il pourrait faire sien le leitmotiv proposé par Françoise Vergès dans *Les Guerres de mémoires* (éd. La Découverte, 2008) : « pas de pieuse invocation de la mémoire, mais une écriture de l'histoire ouverte aux réinterprétations, aux découvertes, aux relectures et à une réflexion sur différence et vivre ensemble ». La manière dont la reconnaissance des mémoires des individus et des groupes peut servir la construction d'un vivre ensemble est en effet particulièrement déterminante dans un territoire tel que celui de Villeurbanne, où l'évolution démographique et le métissage ont façonné l'image de la ville.

De façon générale, les problématiques mémorielles explorées par le Rize s'articulent à la spécificité de la société villeurbannaise, société cosmopolite, marquée par le passé industriel de la ville et sa désindustrialisation progressive, mais aussi par une revendication largement affirmée d'indépendance par rapport à sa voisine lyonnaise.

Les enjeux de mémoire recouvrent donc des enjeux fondamentalement sociétaux ; la mission scientifique du Rize sert ainsi la visée citoyenne qui est au cœur de son projet. Ce qui – la précision s'impose – ne contraint nullement les chercheurs qui participent à ce projet à accréditer les mythes fondateurs de l'identité villeurbannaise (celui d'une mixité sociale non conflictuelle, par exemple) en les parant d'une légitimité pseudo scientifique. Il ne s'agit pas non plus de nourrir l'ambition chimérique d'une réconciliation universelle par le travail de mémoire. Celui-ci doit aussi mettre au jour les facteurs de dissension sociale et les situations de domination et d'exclusion hérités du passé, les prendre en compte, voire accepter leur part d'irréductibilité.

C'est en œuvrant à la reconnaissance des témoignages qui en ont été privés, en leur donnant la place que l'histoire ne leur a pas encore accordée, que le Rize entend participer à la cohésion du tissu social urbain. D'autre part, en mobilisant la mémoire de ses habitants, le Rize se propose de faire de la commune de Villeurbanne un terrain d'étude et de recherches sur les villes issues de l'ère industrielle. C'est dans cette perspective qu'il souhaite encourager la rencontre et la collaboration entre ceux qui détiennent la mémoire de Villeurbanne (les Archives de la ville, ses associations, ses entreprises, ses habitants), ceux qui l'étudient (les étudiants et les chercheurs en sciences humaines et sociales), et ceux qui la valorisent (l'équipe du Rize, les conseils de quartier, les institutions culturelles et les artistes).

La mise en lumière des bouleversements économiques et sociaux d'hier doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux sociétaux auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

DOMAINES DE RECHERCHE

Le Rize est particulièrement favorable à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines peuvent a priori trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Histoire sociale et culturelle
- Histoire politique
- Histoire économique
- Géographie urbaine
- Sociologie
- Psychologie sociale
- Anthropologie/ethnologie
- Sciences politiques
- Information et communication

Des problématiques artistiques, littéraires, linguistiques ou architecturales sont également envisageables.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de recherche
- Sa pertinence au regard des problématiques propres au Rize.

CONDITIONS ET MODALITÉS PRATIQUES

Dans le cadre de la résidence, un bureau équipé sera mis à la disposition de chacun des étudiants retenus. Le Rize leur fournira les contacts institutionnels nécessaires à leurs recherches et les assistera dans leur travail éventuel de collecte de sources orales.

Les étudiants retenus auront un statut de stagiaire. Une convention de stage sera signée entre la Ville, eux-mêmes et leur université de rattachement pour une durée de quatre à six mois. Ils percevront une gratification de stage mensuelle égale à 30% du Smic. Les dates du stage définies d'un commun accord entre l'étudiant et la Ville, seront comprises entre décembre 2013 et juillet 2014.

Ils s'engageront à communiquer le résultat de leur recherche (mémoire de Master) au Rize à l'issue de leur contrat. Ils s'efforceront d'autre part de faciliter l'intégration de leur recherche à la programmation culturelle du Rize, et/ou de la diffuser par le biais de ses supports éditoriaux, notamment le carnet de recherches «Mémoires et Société. Actualité de la recherche au Rize», blog hébergé sur la plate-forme hypothèses.org.

DOSSIER

Les candidats fourniront :

- la fiche de candidature complétée
- une photocopie de pièce d'identité
- une photocopie de la carte Vitale
- un relevé d'identité bancaire
- un curriculum vitæ
- une description de leur projet de recherche en une page maximum
- une lettre de recommandation émanant de leur directeur de recherche
- une attestation d'inscription pour l'année universitaire 2013-2014 en Master 1 ou 2.

CALENDRIER

Les dossiers de candidature sont à renvoyer au plus tard le **vendredi 15 novembre 2013**, à l'adresse suivante :

Le Rize, 23 rue Valentin Haüy CS 30038 69625 Villeurbanne cedex.

Les candidats présélectionnés seront auditionnés entre le 18 et le 30 novembre 2013. Les candidats retenus à l'issue des auditions en seront informés la semaine suivante.

CONTACTS

Anne-Pascale Jacquin,
responsable administrative,
ap.jacquin@mairie-villeurbanne.fr
tél. 04 37 57 17 02

Le Rize,
23 rue Valentin Haüy
CS 30038
69625 Villeurbanne cedex

tél. 04 37 57 17 17
fax : 04 37 57 17 11

Accès : bus C3, 38, 11, 198 - Tram T3
Vélo'v « mémoires et société »

AXES DE RECHERCHE PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 2013-2014

LES THÉMATIQUES

Les candidats sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'il se conforme aux problématiques propres au Rize.

Celles-ci s'articulent autour de trois thématiques principales :

- **VILLEURBANNE :**

la commune de Villeurbanne a toujours défendu son indépendance. Son histoire politique, culturelle et sociale permet de réfléchir à la spécificité de la ville d'hier et d'aujourd'hui, notamment dans la dynamique du développement de l'agglomération lyonnaise.

- **CULTURE OUVRIÈRE :**

marquée par l'industrialisation massive de son territoire, Villeurbanne a longtemps affirmé avec fierté son identité ouvrière. Alors que les traces de cette histoire s'effacent, il est devenu nécessaire de travailler sur la transmission de la mémoire sociale ouvrière et de l'héritage industriel pour les faire prendre en compte dans le projet urbain.

- **IMMIGRATION :**

l'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Villeurbanne, dont la croissance démographique rapide a accompagné le développement industriel. L'anthropologie urbaine et l'histoire sociale de l'immigration éclairent les enjeux du dialogue interculturel.

Voici cependant quelques axes de recherche envisageables, dans les différentes disciplines de sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, sciences politiques..) qui permettraient notamment de valoriser des sources orales (dont la collecte constituerait un travail préalable).

1. LE BIDONVILLE DU CHAABA

Le Chaâba est un bidonville villeurbannais dont l'histoire a été popularisée (de manière romancée) par le récit autobiographique qui en a été fait par Azouz Begag (*Le Gone du Chaâba*). Le Chaâba (littéralement «le trou») est à l'origine un terrain privé acheté en 1954 par Bouzid Begag (le père d'Azouz Begag) au 12 de l'avenue Monin, actuellement le parc de la Feysine, pour y installer sa famille dans une petite maison existante. D'autres familles viennent le rejoindre jusqu'à constituer un « village » de baraques autour de la maison originelle. Ces quelques 25 familles quitteront ensuite le bidonville au fur et à mesure des opportunités qu'elles vont trouver pour se loger ailleurs. Cette mémoire a donné lieu à un recueil filmé d'entretiens d'anciens habitants du Chaâba, mené par des habitants dans le cadre de l'Interquartiers mémoires et patrimoine de la ville de Villeurbanne, ayant constitué la matière d'un film documentaire actuellement en cours d'achèvement. Le Rize souhaite appuyer cette démarche par un accompagnement scientifique. L'étude de ce bidonville et du parcours de ses habitants ouvre en effet un certain nombre de questions plus larges, historiques ou sociologiques : les différents parcours des habitants, les réseaux de solidarité et plus largement l'étude des liens tissés par les habitants du Chaâba avec la ville, la question de la transmission de cette mémoire dans les familles, la comparaison avec d'autres mouvements d'immigration, la place des femmes, la question de l'absence de valorisation politique de cette mémoire...

2. PEUPLEMENT ET MIGRATIONS A VILLEURBANNE

La population de Villeurbanne est au cœur du discours politique municipal, qui en valorise la diversité, la pluralité culturelle et l'hospitalité. Néanmoins, les conditions du peuplement du territoire villeurbannais ont rarement fait l'objet d'études scientifiques approfondies. Le sujet est aujourd'hui au centre des préoccupations des sciences humaines et sociales. Selon les disciplines, on s'intéressera à la démographie historique, aux flux migratoires, aux parcours scolaires, aux mobilités résidentielles et même aux effets des politiques urbaines sur la composition des quartiers et les ségrégations sociales. De récents travaux de master 2 ayant pris pour sujet le territoire de Villeurbanne ont montré la fécondité des démarches croisées, qui rapprochent les sources (recensements de population, registres scolaires, dossiers de locataires, etc.). Le Rize souhaite donc accompagner le développement de ces recherches selon des entrées disciplinaires complémentaires (notamment histoire, géographie et sociologie).

3. HISTOIRE ET MÉMOIRE OUVRIÈRE

Le Rize a présenté en 2011 une exposition intitulée « Villeurbanne la laborieuse », qui retraçait l'histoire de l'industrialisation de Villeurbanne, de la fin du 19^e siècle à nos jours et proposait un regard critique sur la construction de l'image ouvrière de la ville. Néanmoins, l'histoire des ouvriers de Villeurbanne reste encore un point aveugle de l'historiographie. Par ailleurs, il serait nécessaire de saisir ce qui constitue aujourd'hui la mémoire ouvrière villeurbannaise, au-delà du récit parfois mythique et nostalgique encore largement véhiculé et dans un contexte d'invisibilité sociale des milieux ouvriers contemporains. Le Rize a pour projet de consacrer en 2015 une exposition sur les ouvriers de Villeurbanne, dont la problématique reste à préciser mais qui voudrait s'appuyer sur des travaux de recherche récents. Les sujets de master sur le sujet peuvent concerner aussi bien l'histoire (sources d'archives consultables aux archives municipales de Villeurbanne et départementales du Rhône) que la sociologie, à partir d'enquêtes de terrain.

4. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE VILLEURBANNE

Depuis la fin des années 1960, le développement urbain de Villeurbanne continue de provoquer l'effacement rapide des traces de l'époque industrielle au rythme des opérations foncières et immobilières. Ces transformations profondes et rapides du paysage urbain ne sont pas réellement accompagnées par les politiques publiques.

Face à ces évolutions, on constate peu de réactions militantes de la part des associations, ni de réponses scientifiques émanant de la recherche universitaire ou du service régional de l'inventaire. L'État n'a protégé que deux bâtiments villeurbannais (hôtel de ville et Villa Lafont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1991), et le service de l'inventaire n'y a pas mené d'enquête importante (8 dossiers seulement dans la base Mérimée consultable en ligne). Le Rize de son côté ne s'en est pas désintéressé, mais ses moyens et sa programmation n'ont pas permis jusqu'à présent d'aller au-delà de l'évocation ponctuelle dans une exposition ou des explorations urbaines, notamment sur le quartier des gratte-ciel.

Le Plan local d'urbanisme actuellement en vigueur indique pourtant dans son introduction que Villeurbanne souhaite « affirmer sa singularité et son identité au moyen d'une bonne connaissance et d'une mise en valeur de son patrimoine d'intérêt local ». De fait, parmi les cinq axes prioritaires définis pour l'avenir figure « La prise en compte d'un patrimoine du 20^e siècle à l'intérêt historique, économique et urbain, comme socle et référence à un développement à la fois respectueux de ses racines et novateur ».

Pour aller plus loin que la vision urbanistique et s'appuyer sur des témoignages tangibles de l'évolution de la ville et de son patrimoine bâti, le Rize souhaite développer des recherches en architecture qui puissent constituer les outils de connaissance du patrimoine villeurbannais et réaliser des dossiers d'inventaire patrimonial.

5. LE SPORT DANS LA VILLE DE VILLEURBANNE

La question du sport dans la ville mérite d'être particulièrement développée et cela au-delà du phénomène contemporain de l'ASVEL basket. L'étude des équipements sportifs mis en place par la municipalité est possible grâce aux archives municipales. De plus, les plans des équipements ont été en grande partie numérisés et sont aisément disponibles. Les premières politiques municipales en faveur du sport semblent ainsi émerger dans les années 1930, pour être ensuite plus structurées dans les années 1970, mais cette première chronologie doit être affinée. Il convient surtout d'approfondir l'histoire des liens entre les municipalités qui se succèdent au 20^e siècle à Villeurbanne et les sociétés sportives locales. Pour cela, il est possible d'étudier les correspondances de la direction des affaires générales de la ville particulièrement riches pour la période Hernu-Chabroux (1977-2000). Ces correspondances devront être complétées par celles des adjoints au maire chargé des affaires sportives. Les sociétés sportives sont peu connues, mais des courriers sont disponibles pour la période 1911 à 1940. Enfin, une prospection de terrain auprès des sociétés sportives villeurbannaises permettrait sans doute d'enrichir les sources actuellement disponibles. Les témoignages oraux, valorisés au sein du Rize, permettraient d'éclairer sous un nouveau jour le sport dans la ville de Villeurbanne.

6. L'ENFANCE

La politique municipale en faveur de l'enfance a été initiée et particulièrement développée sous le mandat de Lazare Goujon, médecin et maire de Villeurbanne de 1924 à 1935, promoteur d'un hygiénisme social au service des ouvriers. Dans un contexte de développement urbain parfois anarchique et de conditions de vie souvent précaires, la protection des enfants à une telle échelle, que ce soit par la prise en compte de leur santé (dispensaire, vaccinations, centres de nourrices), de leurs loisirs et de leurs vacances (jardin « des tout-petits », fêtes de la jeunesse, Office villeurbannais des enfants à la montage, internats de Poncin et Chamagnieu, colonies à Dolomieu ou Chamrousse...) est sans doute une innovation sociale qui mériterait d'être replacée dans son contexte historique, questionnée, mise en perspective. L'Interquartiers mémoires et patrimoine mène par ailleurs un projet sur les mémoires d'habitants concernant ce sujet, en lien avec une association qui travaille sur la mémoire de l'Internat de Poncin. Ce projet concerne aussi plus largement la question de savoir « comment la communauté villeurbannaise (municipalité, associations, écoles, services spécialisés) a pris en charge les enfants depuis la fin du 19^e siècle, pendant l'évolution industrielle et urbaine », car les institutions religieuses (orphelinats et patronages) d'une part et les mouvements d'éducation populaire d'autre part, ont chacun, avec leurs propres valeurs, également contribué à cette question. Il pourrait enfin être intéressant d'étudier la continuité (ou les ruptures) dans les politiques municipales pour la jeunesse jusqu'à aujourd'hui et comment une certaine mémoire collective villeurbannaise est façonnée par des souvenirs d'enfance quasi-initiatiques et similaires d'une génération à l'autre, les enfants des écoles continuant, entre autres exemples, à partir à Chamagnieu en classes vertes ou à fréquenter le jardin des tout-petits.

7. VILLEURBANNE ET LA GRANDE GUERRE

L'année 2014 sera celle des commémorations de la première guerre mondiale. Pour accompagner la demande du public portant sur cette période, il serait nécessaire d'approfondir la connaissance du contexte villeurbannais et l'impact de la guerre sur la ville et sa population. Bien que Villeurbanne n'ait pas été une ville du front, les archives municipales ne sont pas muettes sur le sujet. Un mémoire de master sur le sujet pourra s'appuyer notamment sur le dépouillement des fonds des délibérations municipales, du service du ravitaillement, de l'hôpital-hospice (accueil des blessés), ainsi que des dossiers relatifs aux victimes, aux orphelins, au cimetière et au monument aux morts. D'autres fonds importants seront également à consulter : collections de presse, de documents iconographiques et archives privées (en particulier les correspondances de guerre du médecin et futur maire Lazare Goujon).

FICHE DE CANDIDATURE / APPEL A JEUNES CHERCHEURS (M1-M2)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

N° de sécurité sociale :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

Courriel :

Université ou établissement d'enseignement supérieur :

.....

Adresse :

.....

Enseignant dirigeant les travaux universitaires :

.....

Sujet de recherche proposé par le/la candidat(e) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Discipline :

.....

Date : Signature du candidat :